



COMMUNE DE SAIGNON

Département du Vaucluse

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation

Lundi 06 juillet 2026

Date de la séance

Lundi 20 juillet 2026 à 18h30

Lieu

Salle du Conseil, Mairie, Saignon

Nom	Présent	Représenté	Absent	Nom	Présent	Représenté	Absent
JPBoyer	X			BJouve	X		
ABacle	X			BOllivier	X		
Neynaud	X			FGenesteix	X		
CBonnefoy	X			MCazelles	X		
MFMercier		X		GMilot	X		
SGontero	X			CJullian	X		
LAmic	X						

Procurations : MF.Mercier donne pouvoir à C.Jullian

A été désigné secrétaire de séance : Bernard OLLIVIER

Le quorum est atteint, le conseil peut délibérer : Nombre de conseillers en exercice : 13 / Quorum requis : 7 /
Présents : 12 – Représenté : 1

ORDRE DU JOUR

- 1) Participation Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)
- 2) Participation Fond Solidarité Logement (FSL)
- 3) Tarif cantine – année scolaire 2026-2027
- 4) Tarif garderie – année scolaire 2026-2027
- 5) Règlement garderie
- 6) Location de la salle des fêtes
- 7) Attribution du marché de travaux : aménagement, sécurisation, mise en valeur du site du château
- 8) Redevance d'occupation du domaine public
- 9) Désignation du correspondant défense
- 10) Contrat de co réalisation Garance
- 11) Convention groupement achat SIRTOM
- 12) Questions diverses

DÉLIBÉRATIONS

Solidarité

Le Conseil municipal a décidé de renouveler le soutien de la commune à deux dispositifs départementaux en faveur des publics en difficulté :

- Participation de 200 € au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), destiné à accompagner les jeunes de 18 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle ;
- Participation de 402 € au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), qui permet d'aider les ménages rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans leur logement.

Ecole et services périscolaires

Plusieurs décisions concernent les services proposés aux familles.

- Afin de respecter l'engagement pris par l'équipe municipale, le prix du repas de cantine pour les élèves est abaissé de 1 €, passant de 3,25 € à 2,25 € à compter du 1er septembre 2026. Les tarifs applicables aux autres usagers restent inchangés.
- Le Conseil a également fixé le tarif de la garderie périscolaire à 1 € par période d'accueil (matin ou soir) pour l'année scolaire 2026-2027.
- Enfin, un nouveau règlement intérieur de la garderie périscolaire a été adopté afin de préciser les conditions d'accueil des enfants, les modalités d'inscription, les droits et obligations des familles ainsi que les règles garantissant la sécurité et le bon fonctionnement du service.

Salle des fêtes

Le Conseil municipal a adopté une nouvelle tarification de la salle des fêtes applicable à compter du 1er août 2026.

Cette réforme vise à soutenir la vie associative locale tout en facilitant l'accès des habitants aux équipements communaux.

Les principales mesures sont les suivantes :

- Gratuité de la salle des fêtes pour les associations ;
- Location aux particuliers résidant dans la commune au tarif de 250 € par journée (ou par week end) ;
- Possibilité de louer exceptionnellement la maison des associations pour 150 € par journée (ou par week end) ;
- Maintien d'une caution de 300 € ;
- Option ménage assurée par les services municipaux.

La gratuité est également prévue pour les activités scolaires ainsi que pour les manifestations organisées en partenariat avec la commune.

Marché de travaux – château de Saignon

Le Conseil municipal a attribué le marché de travaux relatif à l'aménagement, la sécurisation et la mise en valeur du site du château à l'entreprise « Art des Monuments », pour un montant de 180 006,92 € HT, à l'issue de la procédure d'analyse des offres conduite avec l'appui du Parc naturel régional du Luberon.

Occupation du domaine public

Les élus ont fait évoluer le règlement relatif à l'occupation du domaine public afin d'ouvrir de nouveaux espaces pouvant accueillir des manifestations privées.

Les tarifs existants sont maintenus.

Correspondant défense

Le Conseil municipal a désigné M. Cazelles en qualité de correspondant Défense de la commune. Il sera l'interlocuteur privilégié des habitants et des autorités militaires sur les questions relatives à la citoyenneté, à la défense nationale et au devoir de mémoire.

Evolution des membres présents

Départ de F.Genesteix en raison de contraintes personnelles.

Le quorum est maintenu, le conseil peut délibérer : Nombre de conseillers en exercice : 13 / Quorum requis : 7 / Présents : 11 – Représenté : 1

Action culturelle

Dans le cadre de sa politique culturelle, la commune renouvelle son partenariat avec La Garance – Scène nationale de Cavaillon.

Le Conseil a approuvé un contrat de coréalisation permettant l'accueil de deux spectacles à Saignon pour un coût forfaitaire de 2 000 € HT, dans le cadre du dispositif « Nomade(s) ».

Déchets

Le Conseil municipal a approuvé la signature d'une convention avec le SIRTOM de la région d'Apt portant sur l'achat groupé, la distribution et la refacturation de sacs destinés au tri hors foyer.

Cette mutualisation permettra de réduire les coûts d'acquisition tout en assurant une mise en œuvre harmonisée du dispositif sur les communes concernées.

VOTES DES DELIBERATIONS

L'ensemble des délibérations a été adopté à l'unanimité des membres présents, sans vote contre ni abstention.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h15